

Research Article

PERCEPTION DES MESURES BARRIÈRES CONTRE LE CORONAVIRUS À LUBUMBASHI - ETUDE RÉALISÉE AU MARCHÉ CENTRAL DE LA KENYA-

*UMBUNZE KABANGOY Fontaine, KASWANGO MEBA KANGELELE Jean Paul, BANZA KIKOYO Erick, KABAMBA NGOMBE Guillaume, TUBONGYE SHABANI Arlene, BANZE MASANGU Consul

Institut Supérieur de Commerce de Lubumbashi, RDC.

Received 16th April 2022; Accepted 17th May 2022; Published online 29th June 2022

Résumé

À Lubumbashi, précisément au marché central de la commune Kenya, les vendeurs n'observent pas les mesures barrières. Malgré les précautions prises par les autorités de la province, ils ne se livrent presque plus à l'observance de ces mesures. Cela a suscité une curiosité en nous, de vouloir découvrir la perception que ces vendeurs ont vis-à-vis des mesures barrières et ce qu'ils font face à ces mesures. Cela étant, nous nous sommes servis des méthodes d'enquête psychosociale et descriptive. Elles ont été matérialisées par un questionnaire, l'entretien et l'observation. Nous sommes arrivés aux résultats selon lesquels : les mesures barrières sont considérées par nos participants comme un moyen par lequel les autorités politico administratives de la République démocratique du Congo bénéficient de l'argent provenant de l'occident, une méthode pour rançonner la pauvre population, ou encore les moyens qui favorisent la discrimination entre les populations. C'est une perception négative. Voilà le sens qu'ils leur accordent. D'où, la désobéissance de la population est favorisée par multiples autres facteurs dont les plus remarquables sont les suivants :

- Le doute qui persiste sur la présence de la maladie à coronas virus dans la ville de Lubumbashi ;
- Les réalités sociales (conditions de vie) qui ne permettent pas aux lushois de respecter ces mesures barrières.

Keywords: Perception, Mesures barrières, Coronavirus.

INTRODUCTION

C'est depuis le 18 Mars 2020, que le gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) avait décrété le confinement en vue de lutter contre la propagation de la maladie caractérisée par des syndromes respiratoires aigus sévères qui se sont avérés quelques jours plus tard être causés par un nouveau coronavirus. La propagation du virus a mené l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), le 11 mars 2020, à déclarer une pandémie d'ampleur inégalée depuis plus d'un siècle. Ce qui a donné lieu à des mesures barrières en vue de lutter contre cette pandémie. Nous évoquons, à ce sujet, les cinq précautions les plus courantes et qui sont recommandées par l'Organisation Mondiale de la Santé. Ces mesures sont imposables à tout le monde pour éviter l'infection. Elles sont les suivantes :

1. Respecter une distance de sécurité d'au moins un mètre avec les autres ;
2. Se laver fréquemment les mains avec de l'eau et du savon ou avec un désinfectant à base d'alcool ;
3. Se couvrir la bouche et le nez avec le pli du coude ou un mouchoir lorsque vous toussiez ou éternuez. En cas d'utilisation d'un mouchoir, il faudra immédiatement le jeter dans une poubelle ;
4. Éviter tout contact rapproché avec des personnes présentant des symptômes comparables à ceux d'un rhume ou de la grippe ;
5. Consulter un médecin en cas de fièvre, de toux ou de difficultés à respirer.

De ce qui précède, le gouvernement congolais a imposé ces mesures dans les entreprises publiques et privées. Malheureusement, ces mesures souffrent d'application dans le secteur commercial dans la ville de Lubumbashi et plus particulièrement au marché central de la commune Kenya.

Nous avons observé, dans le milieu :

- ✓ les responsables de différentes activités commerciales ; qui ne placent pas à l'entrée de leurs installations les bornes fontaines et du savon pouvant permettre aux clients de se laver les mains avant d'y accéder. Cependant ces clients ne le font pas et les vendeurs ne les obligent pas non plus à le faire tout comme eux-mêmes ne le font pas non plus.
- ✓ ils ne portent pas les masques et n'obligent pas aux clients de le faire non plus avant d'accéder à leurs installations. Les clients eux-mêmes en générale ne le font pas non plus de leur propre grès.
- ✓ Les vendeurs ne demandent pas aux clients d'observer la distanciation physique et les clients de leur côté aussi ils ne se font même pas de souci à ce sujet.

Nous avons également constaté que les responsables d'activités commerciales et les vendeurs n'imposent pas ces mesures à leurs clients ou acheteurs. Ce qui nous pousse à nous occuper de la perception des mesures barrières de la lutte contre le Coronavirus dans un milieu commercial par les clients. Cela étant, nous voulons découvrir la perception que nos enquêtés ont de ces mesures barrières dans leur milieu.

Nous formulons les questions suivantes :

- De quelle manière est-ce que les vendeurs perçoivent les mesures barrières recommandées par l'Organisation Mondiale de la Santé en vue de lutter contre la propagation de la maladie à Coronavirus ?
- Que font-ils face à ces mesures ?

LE CADRE THEORIQUE

Les définitions des concepts de base, les hypothèses ainsi que les études antérieures sont les principaux points que nous évoquons dans cette partie.

DEFINITIONS DES CONCEPTS DE BASE

Dans une recherche, il est conseillé de définir les concepts de base dans le but de permettre aux lecteurs de comprendre clairement leur sens. Cela est appuyé par Duverger M. (1973, p.79), qui souligne que l'explication des termes clés est une étape très importante dans toute démarche scientifique. Il ajoute qu'il est nécessaire de préciser d'abord sommairement ces concepts pour aider les lecteurs à se débarrasser des illusions afin de pouvoir se situer avec précision dans le domaine d'étude. Dans la présente recherche, nous définissons les termes suivants : la perception, les mesures barrières, les coronavirus, le milieu commercial ainsi que le commerce.

La Perception

Le terme perception est compris par le grand dictionnaire de la psychologie (2007, p.663) comme, un ensemble des mécanismes et des processus par lequel l'organisme prend connaissance du monde et de son environnement en se servant des informations qui sont élaborées par ses sens. L'interprétation des informations sensorielles est sa fonction cognitive essentielle. Nous nous occupons de la manière dont les Lushois perçoivent les mesures qui contribuent à la lutte contre la propagation de la maladie à coronavirus dans un centre commerciale. Il s'agit de : respecter une distance de sécurité d'au moins un mètre avec les autres ; se laver fréquemment les mains avec de l'eau et du savon ou avec un désinfectant à base d'alcool ; se couvrir la bouche et le nez avec le pli du coude ou un mouchoir lorsque vous toussiez ou éternuez. En cas d'utilisation d'un mouchoir, il faudra immédiatement le jeter dans une poubelle ; d'éviter tout contact rapproché avec des personnes présentant des symptômes comparables à ceux d'un rhume ou de la grippe et consulter un médecin en cas de fièvre, de toux ou de difficultés à respirer.

Les mesures barrières

Pour le site www.italy.iom.int que nous avons consulté le 13 juin 2021 à 17h30', les mesures sont l'ensemble des précautions qu'une personne peut prendre pour se protéger et empêcher la propagation de l'infection ou la contamination. Insiste en disant qu'une personne peut toujours réduire les risques d'être infecté ou de propager le COVID-19 en prenant quelques précautions simples qui sont les suivantes : le lavage fréquent des mains avec de l'eau et du savon ou avec des solutions à base d'alcool pour éliminer le virus de vos mains, l'observance d'une distance d'au moins un mètre des autres personnes, ne pas toucher les yeux, le nez et la bouche avec vos mains, évitez les poignées de main et les câlins, pour les raisons déjà mentionnées, etc.

Le coronavirus

Pour l'Organisation Internationale du Travail (2020, p.7), les coronavirus forment une vaste famille de virus fréquents chez l'animal qui peuvent être pathogènes chez l'homme et chez l'animal. Il arrive que des humains soient infectés par ces virus qui peuvent ensuite se propager à d'autres humains. Chez l'humain, plusieurs coronavirus peuvent entraîner des infections respiratoires dont les manifestations vont du simple rhume à des maladies plus graves comme le syndrome respiratoire et le syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS). Le dernier coronavirus découvert est responsable de la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19). D'après l'Unicef (2020, p.2),

le coronavirus est une maladie provoquée par une nouvelle souche de coronavirus. D'abord appelée « nouveau coronavirus 2019 » ou « nCoV-2019 », la maladie a été rebaptisée « maladie à coronavirus 2019 » ou encore COVID-19 en sigle. Selon l'Agence Régionale de Santé (2020, p.1), les Coronavirus sont une grande famille de virus, qui provoquent des maladies allant généralement d'un simple rhume à des pathologies plus sévères comme le MERS ou le SRAS. Pour cette agence, le virus identifié en janvier 2020 en Chine est un nouveau Coronavirus. La maladie provoquée par ce Coronavirus a été nommée COVID-19 par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

Le milieu

Selon Henri Piéron (2005, p.280), le milieu est un ensemble de conditions spécialement distribuées autour d'un organisme, avec interrelation topologiques constituant un certain complexe unitaire organisme-milieu. Il ajoute que le terme entourage par exemple, il désigne beaucoup plus spécialement un milieu social immédiat ou encore un milieu humain. Dans ce cas, nous pensons à l'environnement dans lesquels les individus cohabitent et font face au contrôle sociale et aux échanges mutuels par exemple.

Le commerce

Le commerce est selon Karl Golden cité par Kambulu Nshimba (2019, p.29) un système de circulation et d'échanges de biens, de valeurs monétaires, ou encore d'idées entre vendeur et client. Il ajoute que celui-ci peut être :

- ✓ un acheteur lorsqu'il effectue des achats pour le compte de quelqu'un d'autre qui est l'utilisateur ou ;
- ✓ un consommateur : lorsqu'il utilise le produit.

C'est dans ce sens que nous utilisons le terme commerce dans cette recherche. Certes les définitions de ce terme sont nombreuses dans la littérature existante, nous avons opté pour celle-ci par le fait qu'elle exprime clairement ce que nous étudions dans la présente investigation.

HYPOTHESES DE RECHERCHE

Pour répondre aux questions que nous nous sommes posé plus haut, nous formulons nos hypothèses de la manière suivante :

- Les vendeurs percevraient les mesures barrières recommandées par l'Organisation Mondiale de la Santé en vue de lutter contre la propagation de la maladie à Coronavirus de manière négative. ils considèrent ces mesures barrières comme :
 - ✓ un moyen par lequel les autorités politico administratives de la République démocratique du Congo bénéficient de l'argent provenant de l'occident ;
 - ✓ une méthode utilisée par les autorités communales et urbaine rançonner la pauvre population ;
 - ✓ les moyens qui favorisent la discrimination entre la population.
- Face à ces mesures, nos participants bouderaient leur observance. Cela indiquerait qu'ils ont une perception négative vis-à-vis de ces mesures.

Cela se justifierait par le fait qu'ils ne croient pas à la présence de la maladie à coronavirus dans le milieu où ils vivent. Voilà les réponses provisoires que nous réservons aux questions posées plus haut.

LES ETUDES ANTERIEURES

Beaucoup d'études ont été menées sur la covid-19, ce qui nous pousse d'en sélectionner quelques une que nous présentons dans les lignes qui suivent : Organisation Internationale du Travail (2020, p.18), dans : « face à une pandémie, assurer la sécurité et la santé au Travaillants ». Souligne que de nombreux travailleurs, en particulier dans les pays en développement, qui travaillent dans l'économie informelle, sont dans l'obligation de travailler, malgré les restrictions de mouvement et d'interaction sociale, car l'alternative serait la famine. Les travailleurs informels peuvent ne pas être en mesure de respecter les précautions prescrites par les autorités sanitaires, telles que l'éloignement physique, le lavage des mains ou l'auto-isollement, ce qui augmente le risque de contamination s'ils ne reçoivent pas un soutien adéquat. Les mesures visant à protéger ces travailleurs devraient comprendre, entre autres, une éducation et une formation sur les pratiques de travail sûres et saines, l'accès aux services de santé publique et des alternatives de subsistance. Pour Comité de gestion des cas et des contacts de COVID-19 (2021, p.2), avec leur Fiche épidémiologique et clinique de la COVID-19, en faisant un bref état des connaissances actuelles sur les aspects cliniques et épidémiologiques du virus SRAS-CoV-2 responsable de la COVID-19. Ce comité indique que le virus SRAS-CoV-2 est excrété par les voies respiratoires et peut se retrouver dans des aérosols de proximité expulsés par la personne infectée. Selon leur taille, ces particules pourront se déposer dans le nez, la gorge, les bronches ou se rendre jusqu'aux alvéoles pulmonaires. Elles peuvent également se déposer sur les conjonctives. Ces aérosols de proximité sont émis en quantité variable quand la personne respire, parle, chante, tousse, éternue, etc. La distance sur laquelle pourront se déplacer les aérosols de différentes tailles (moins de 100 μm) varie en fonction de leur diamètre aérodynamique. Cette étude renseigne que les données expérimentales et épidémiologiques disponibles soutiennent une transmission par aérosols à proximité, c'est-à-dire à moins de deux mètres, mais il n'est pas exclu que, dans certains contextes, les aérosols puissent se déplacer à distance. La distance maximale demeure imprécise, mais il est peu probable que ce soit au-delà de quelques mètres. Joël Ekofo (2020, p.1), avec sa recherche sur « les rumeurs à la base du déni de Covid-19 ». Il avait observé que les statistiques en RDC, bien que moins alarmantes par rapport à celles publiées ailleurs, pouvaient à suffisance prouver l'existence de la maladie dans le pays, et surtout à Kinshasa en particulier qui en est encore considéré comme l'épicentre au regard du nombre de cas et de décès rapportés. Mais malgré cela, des rumeurs sur l'inexistence de Covid-19 restent bien répandues au sein de la population congolaise en général, et celle habitant la ville de Kinshasa en particulier. Les plus importantes de ces rumeurs qui semblent avoir un impact très négatif sur la perception de la Covid-19. Après ses investigations, l'auteur a découvert que depuis l'enregistrement du premier cas de Covid-19 à Kinshasa, la population pense que la Covid-19 est seulement une affaire à caractère mercantile de laquelle les autorités tirent bénéfice au regard d'importantes ressources mobilisées aussi bien par l'Etat que par les organisations de coopération bilatérale et multilatérale pour lutter contre cette maladie. La population est confortée dans cette croyance, d'abord par les ratées communicationnelles (contradictions) qui ont entouré ce premier cas, ensuite par les soupçons de détournement et de mauvaise gestion des ressources rapportés régulièrement dans les médias et, enfin par les déclarations fortement médiatisées faisant état de la marchandisation des cadavres non Covid-19 en échange de 5000\$ pour qu'ils soient comptés parmi les victimes de Covid-19 afin d'en amplifier la gravité. Nous nous occupons tous de la maladie à coronavirus. Parmi nos prédécesseurs, certains traitent de la manière dont on peut s'occuper de la sécurité et la santé de travailleurs pendant la période de la crise

sanitaire, d'autres s'occupent des aspects cliniques et épidémiologiques et d'autres par contre s'intéressent de la manière dont les populations considèrent l'avènement de la maladie à coronavirus. La particularité de notre recherche est que ; nous mettons l'accent sur la manière dont les mesures barrières perçues par les vendeurs dans un milieu commercial.

LE CADRE METHODOLOGIQUE

Nous présentons notre champ d'investigation, en suite décrivons notre population d'étude et l'échantillon, les méthodes ainsi que les techniques que nous avons utilisé avant de passer aux résultats de la recherche.

PRESENTATION DU LIEU DE RECHERCHE

A ce stade, nous présentons notre champ d'investigation. Cela permettra à nos lecteurs de découvrir clairement dans quel milieu nous avons réalisé cette recherche, qui est concerné et qui a participé effectivement à la présente étude. Notre cadre de recherche c'est le marché central de la commune Kenya dans la ville de Lubumbashi.

DESCRIPTION DE LA POPULATION D'ETUDE

L'ensemble des vendeurs du marché central de la Kenya constitue notre population d'étude. Notre option pour ces vendeurs se justifie par le fait que ce sont eux que nous avons vu se rendre dans un milieu commercial, pour y exercer des activités lucratives sans pour autant respecter ces mesures barrières. Ce qui nous pousse à vouloir découvrir de quelle manière ils perçoivent ces gestes barrières contre la covid-19.

DESCRIPTION DE L'ECHANTILLON

Nous avons été en contact avec 82 personnes qui sont des vendeurs au marché central de la Kenya. Ces personnes ont participé effectivement à la présente enquête. Soulignons que parmi elles, nous avons abordés 50% d'hommes et 50% de femmes.

METHODES ET TECHNIQUES DE RECHERCHE

A ce niveau, nous présentons les méthodes ainsi que les techniques auxquelles nous faisons recours pendant la rédaction de cette recherche.

Méthodes

Il est conseillé aux chercheurs de faire recours à au moins une méthode pour que les résultats qu'ils présentent soient scientifiques. Cela est appuyé par Kambulu Nshimba (2020, p.9) qui souligne que la méthode a le privilège d'être le principal critère qui différencie ce qui est scientifique de ce qui est vulgaire ou préscientifique. Il ajoute que ce qui est découvert au moyen d'une méthode comporte six qualités suivantes qui font défaut dans une connaissance vulgaire: la précision et l'élégance ; l'intelligibilité et la simplicité ; la transparence et la reproductibilité.

Cela nous pousse à faire recours méthodes suivantes :

- La méthode d'enquête psychosociale, et :
- La méthode descriptive.

La première nous a permis de nous rendre sur le terrain en vue de saisir les faits objectifs sur la perception des mesures barrières qui

permettent de lutter contre la propagation de la maladie à Coronavirus dans un milieu commercial.

La seconde nous a servi à faire une description en vue de découvrir avec précision si ces mesures sont perçues de manière positive ou négative.

Techniques

Les techniques que nous avons utilisées ont matérialisées les méthodes citées plus haut qui pourtant sont abstraites. Les techniques sont selon P. Brouillard (1977, p.76), considérées comme des procédés peu concrets et empiriques, des instruments de mesures, des phénomènes sociaux servant à la production des données et à leur dépouillement. Concernant la présente recherche, nous avons utilisé les techniques suivantes : le questionnaire, l'entretien et l'observation.

LES RESULTATS DE LA RECHERCHE

Nous présentons nos résultats en passant d'abord par la présentation des données, l'interprétation des résultats et terminons par la discussion des résultats que nous confrontons avec ceux qui ont été découverts par nos prédécesseurs. Nous faisons cela, pour découvrir si nous parlons le même langage avec nos prédécesseurs, ou encore, si nous avons abouti aux résultats qui diffèrent de ceux qu'ils avaient découverts.

LA PRESENTATION DES DONNEES

Nous avons faits nos enquêtes sur la perception des mesures barrières qui permettent de lutter contre la covid-19 par les vendeurs qui exercent leurs activités au marché central de la commune Kenya à Lubumbashi.

Le respect de la distanciation sociale

Avec ce thème, nous voulons découvrir la considération que les vendeurs ont du respect de la distanciation sociale lorsqu'ils exercent leurs activités. La question suivante a été formulée : « De quelle manière considérez-vous la distanciation sociale, en tant qu'une mesure barrière de la protection contre la propagation de la covid-19 ? ». Les fréquences de nos observations sont dans le tableau suivant :

Tableau 3.1 : Le respect de la distanciation sociale

Observations	Fréquences
Une mesure non appropriée et/ou difficile à respecter	44
Un moyen pour diminuer nos contacts sociaux	23
Un moyen de protection contre la contamination	15
Total	82

En observant les informations dans ce tableau, nous nous rendons compte qu'il y a 44 vendeurs sur 82 qui disent que la distanciation sociale est une mesure non appropriée et difficile à respecter, alors que 23 autres disent que c'est un moyen favorise seulement la diminution des contacts sociaux entre les membres d'une communauté, et enfin, 15 personnes sur 82 indiquent que c'est un moyen de protection contre la propagation de la maladie à coronavirus. En nous servant du test Chi-deux qui permet la comparaison des fréquences, nous avons abouti à $\chi^2 = 16,42 > \alpha_{.05} = 5,99$: nous rejetons l'hypothèse de nullité. Concluons qu'il y a un groupe dominant. La différence observée n'est pas aléatoire. Autrement dit, les vendeurs qui pensent que la distanciation sociale est un moyen qui favorise la diminution des contacts sociaux sont les

plus dominants. Ils sont suivis de ceux qui disent que cette mesure n'est pas appropriée, et enfin peu de vendeurs confirment que c'est une mesure barrière pour lutter contre la covid-19. A travers l'observation, nous avons découvert, que l'observance de la dissipation sociale est totalement nulle dans ce marché entre vendeurs et clients. Les échanges mutuels fonctionnent comme s'il n'y avait pas de maladie à coronavirus.

Le lavage fréquent des mains

Dans cette partie, nous voulons découvrir les vendeurs comprennent le lavage fréquent des mains pour éviter l'expansion de la maladie à coronavirus dans leur entité. Nous formulons la question : « Que pensez-vous du lavage régulier des mains en tant qu'un moyen de protection contre la contamination à la covid-19 ? ». Les réponses réservées à cette question par les participants à la présente enquête sont dans la matrice ci-dessous.

Tableau 3.2 : Le lavage fréquent des mains

Réponses	Fréquences
Moyen pour lutter contre toute maladie des mains sales	37
Mesure de la protection contre la covid-19	31
Recommandation hygiénique datant de très longtemps	14
Total	82

Cette matrice donne les informations selon lesquelles il y a 37 vendeurs sur 82 qui disent que le lavage des mains est un moyen qui permet de lutter contre toute forme de maladie des mains sales, ensuite 31 autres participants soulignent qu'il s'agit effectivement d'une mesure de protection contre la covid-19, et enfin, 14 autres personnes indiquent que le lavage des mains c'est une règle hygiénique qui existe depuis très longtemps. Grâce au test Chi-deux, nous avons abouti à la valeur calculée de : $\chi^2 = 10,41 > \alpha_{.05} = 5,99$: elle nous permis de rejeter l'hypothèse nulle. Concluons que le groupe le plus dominant est celui des vendeurs qui considèrent cette mesure barrière comme un moyen de lutter contre toute forme de maladies des mains sales, ils sont ensuite suivis de ceux qui acceptent que le lavage régulier des mains un moyen de lutte contre la maladie à coronavirus, mais d'autres vendeurs disent que c'est une recommandation hygiénique la plus ancienne qui permet d'être régulièrement propre. La différence observée n'est pas aléatoire.

Se couvrir la bouche et le nez avec le pour éternuer

À ce niveau, nous volons découvrir ce que nos participants pensent de se couvrir la bouche et le nez pour éternuer. D'où la question suivante : « Lorsqu'on vous demande de vous couvrir la bouche et le nez avec le pli du coude ou un mouchoir pour éternuer afin de lutter contre la propagation de la covid-19. Que pensez-vous de cette mesure barrière ? ». Lisons les réponses dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3.3 : Se couvrir la bouche et le nez avec le pour éternuer

Réponses	Fréquences
Un simple moyen hygiénique	55
Mesure permettant de lutter contre la contamination	21
C'est recommandation moins importante	6
Total	82

A travers cette question, nous avons découvert qu'il y a 55 personnes sur 82 qui affirment que se couvrir la bouche et nez avec le pli du coude ou un mouchoir est un simple moyen hygiénique pour ne pas indisposé son entourage, alors que 21 autres participants soulignent que cela est une mesure qui permet de lutter contre la contamination à la maladie à coronavirus, et 6 participants disent qu'ils ne voient

pas le bienfondé de cette recommandation par le fait que la présence de la maladie est douteuse. Grâce au test Chi-deux, nous avons abouti à la valeur calculée de : $\chi^2 = 46,13 > \alpha_{.05} = 5,99$: nous rejetons l'hypothèse de nullité. Elle nous permet de conclure que la différence observée n'est pas aléatoire. Autrement dit, le groupe des vendeurs qui considèrent que se couvrir la bouche est un simple moyen hygiénique permettant de ne pas indisposer son entourage est celui qui domine parmi les trois groupes des vendeurs.

Le port de masque

Le souci est connaître que les personnes que nous avons interrogées pensent du port de masque lorsqu'elles sont au marché où elles exercent leurs activités de survie. Nous avons évalué cette dimension à travers la question ci-dessous : « Quelle considération avez-vous du port de masque qui est recommandé pour limiter la contamination de la maladie à coronavirus ? ». Leurs réponses sont dans la matrice ci-dessous :

Tableau 3.4 : le port de masque

Réponses	Fréquences
Occasion des agents de l'ordre pour rançonner la population	42
Moyen de protection contre les odeurs nauséabondes	17
Moyen de protection contre la poussière	14
Une mesure barrière de la lutte contre la contamination	9
Total	

A travers cette interrogation, nous nous rendons compte qu'il y a 42 personnes sur 82 qui affirment que le port de masque est devenu un moyen que les autorités du pays ont accordées aux agents de l'ordre pour rançonner la population, 17 autres participants soulignent qu'ils s'agit d'un moyen de protection contre les odeurs dégoûtantes, alors 14 autres vendeurs interrogés indiquent le masque permet de se protéger contre les poussières, et en fin, 9 participants confirment que le port de masque est un moyen ou une mesure barrière de la lutte contre la contamination. Après la comparaison des fréquences, le test Chi-deux a conduit à la valeur calculée de $\chi^2 = 31,62 > \alpha_{.05} = 7,81$. elle a permis de rejeter l'hypothèse de nullité. Les vendeurs qui dominent sont ceux qui pensent que le port de masque est un moyen offert aux agents de l'ordre pour rançonner la population en passant par la tracasserie, ils sont suivis de ceux qui disent que le port de masque est un moyen pour se protéger contre les odeurs nauséabondes et ceux qui confirment qu'il aide à se protéger contre les poussières. Moins nombreux sont enfin, les vendeurs qui confirment que le port de masque permet de lutter contre la propagation de la maladie à coronavirus.

Le contact rapproché

Nous voulons savoir ce que les vendeurs pensent lorsqu'on leur demande d'éviter un contact rapproché avec les personnes qui présentant les symptômes comparables à ceux d'un rhume ou de la grippe. Nous avons évalué cette dimension à travers la question ci-dessous : « Que pensez-vous de la recommandation vous obligeant de ne pas avoir le contact rapproché avec les personnes qui présentent les symptômes similaires à ceux de la covid-19 ? ». Trouvons les réponses dans la matrice ci-dessous.

Tableau 3.5 : Le contact rapproché

Réponses	Fréquences
Un moyen permettant de chasser les clients	58
Un moyen de protection	13
Une discrimination	11
Total	82

En parcourant les informations qui sont dans ce tableau, nous découvrons que 58 participants sur 82 soulignent que qu'en évitant les contacts rapprochés avec les personnes qui présentent les symptômes de rhume ou de la grippe, ils peuvent facilement se débarrasser des clients dont ils ont besoins, alors que 13 autres vendeurs disent que cela permet de se protéger contre la contamination, et 11 personnes soulignent que cela peut conduire facilement à la discrimination dans une société où les personnes doivent toujours vivre aux côtés des autres quel que soit leurs états de santé. Le test chi-carré appliqué pour comparer les fréquences nous a permis d'aboutir à la valeur calculée de $\chi^2 = 51,69 > \alpha_{.05} = 5,99$: nous rejetons l'hypothèse nulle. Concluons qu'il y a un groupe dominant. La différence observée n'est pas aléatoire. Autrement dit, les vendeurs qui dominent sont ceux qui pensent qu'en évitant les contacts rapprochés, on peut facilement se débarrasser des clients dont on a pourtant besoin. Ils sont suivis de ceux qui pensent que c'est effectivement un moyen pour lutter contre la contamination et ceux qui disent que cela peut être considéré comme une discrimination.

Ne pas se saluer en se serrant les mains

Dans cette partie, nous voulons découvrir ce que les vendeurs pensent lorsqu'on leur demande de ne pas se serrer les mains lorsqu'ils se saluent. La question suivante a été posée : « Que pensez-vous de la recommandation du gouvernement qui vous demande de ne pas vous saluer en vous serrant les mains ? ». Lisons attentivement les réponses de nos participants dans le tableau qui suit.

Tableau 3.6 : Ne pas se saluer en se serrant les mains

Réponses	Fréquences
Un moyen pour encourager la discrimination	39
Un moyen pour supprimer nos traditions	31
Un moyen de protection	12
Total	82

Cette matrice nous donne les renseignements selon lesquelles 39 vendeurs sur 82 indiquent que ne pas se saluer en se serrant les mains est un moyen qui favorise la discrimination dans la société, 31 autres participants soulignent que cela est une voie qui permet de supprimer nos traditions, car en Afrique nous ne pouvons pas nous saluer sans nous tendre la main, et en fin 12 personnes par contre disent que ne pas se saluer en se serrant les mains est un moyen pour stopper la contamination. En recourant au test Chi-deux, nous avons abouti à $\chi^2 = 14,07 > \alpha_{.05} = 5,99$: nous rejetons l'hypothèse de nullité. La différence observée n'est pas aléatoire. Il y a donc un groupe dominant. Les vendeurs qui supposent que ne pas se serrer les mains en se saluant un moyen pour encourager la discrimination sont les nombreux, ils sont suivis de ceux qui disent qu'en se saluant sans se serrer les mains on cherche seulement à supprimer les traditions africaines. Peu d'entre les vendeurs considèrent cette mesure barrière comme un moyen de lutte contre la maladie à coronavirus.

Consulter un médecin en cas de fièvre ou toux

Dans cette partie, nous voulons savoir si les vendeurs consultent un médecin en cas de fièvre, de toux ou de difficultés à respirer. La question suivante a été posée : « En cas de toux, de fièvre ou de difficultés à respirer, parvenez-vous à consulter un médecin assez facilement ? ». Lisons attentivement les réponses de nos participants dans le tableau qui suit.

Tableau 3. : Consulter un médecin en cas de fièvre ou toux

Réponses	Fréquences
Très souvent	5
Souvent	12
Peu souvent	34
Pas du tout	31
Total	82

Cette matrice nous donne les renseignements selon lesquelles 5 vendeurs seulement sur 82 consultent très régulièrement le médecin en cas de toux, de fièvre ou de difficultés à respirer, 12 autres participants soulignent qu'ils le font régulièrement, il y a également 34 vendeurs qui affirment qu'ils consultent le médecin peu régulièrement, et enfin, 31 personnes confirment qu'elles ne consultent pas du tout le médecin en cas de toux, fièvre ou difficultés à respirer. Etant en présence des fréquences, pour découvrir s'il y a un groupe qui domine les autres, nous nous servons du test Chi-deux qui nous conduit à la valeur calculée nous avons abouti à $\chi^2 = 29,81 > \alpha_{.05} = 7,81$: nous rejetons l'hypothèse de nullité. Concluons que le groupe dominant est celui des vendeurs qui consultent peu souvent les médecins en cas de toux de fièvre ou de difficultés à respirer. Ils sont ensuite suivis de ceux qui ne consultent pas du tout les médecins. Lors de nos entretiens avec les vendeurs, ils nous ont laissé entendre qu'ils préfèrent ne pas consulter les médecins, car s'ils sont déclarés positifs, ils seraient mis en quarantaine pendant au moins deux semaines. Ce qui signifie qu'ils ne pourront pas vendre pendant ce temps-là et que leurs familles risqueraient de mourir de faim. D'où la peur de consulter les médecins.

INTERPRETATION DES RESULTATS

Les résultats de notre recherche que nous interprétons ont porté concernent la perception des mesures barrières qui permettent de lutter contre la covid-19. Nous procédons de cette manière afin de permettre à nos lecteurs de comprendre aisément la signification ou le sens de nos résultats. Notre préoccupation était de dénicher de quelle manière les vendeurs perçoivent les mesures barrières de la lutte contre la covid-19 dans le milieu où ils exercent leurs activités. Et ensuite, découvrir ce que ces vendeurs font face à ces mesures barrières. Après nos investigations, nous avons découvert les vendeurs qui exercent leurs activités au marché central de la commune Kenya à Lubumbashi n'observent pas du tout les mesures barrières de la lutte contre la maladie à coronavirus. Ils considèrent ces mesures comme : un moyen qui concourt à la diminution des contacts sociaux entre vendeurs et clients ; des moyens qui existaient depuis longtemps pour lutter contre toute forme de maladie des mains sales ou simplement un moyen hygiénique qui n'a rien à avoir avec la protection contre la contamination ; méthodes mise en place par les autorités de la place pour tracasser la population et la rançonner ; des voies qui pourraient facilement pousser les clients à s'éloigner des vendeurs qui ont pourtant besoins d'eux pour écouler leurs marchandises ; ou encore des méthodes qui sont contraires à la tradition Africaine. Nous avons donc découvert que les vendeurs qui exercent dans le marché central de la commune Kenya ont une mauvaise perception des mesures barrières de la lutte contre la maladie à coronavirus. Lors de nos entretiens, nous avons découvert que les vendeurs ne sont toujours pas convaincus de la présence de la maladie à coronavirus dans ce milieu. Ils disent que cette maladie est particulièrement dans d'autres continents tels qu'en Europe et en Amérique. Ils confirment ne pas avoir de preuves sur les personnes qui sont contaminées de la maladie à corona virus. Cela pousse nos participants à ne pas avoir une perception positive sur les mesures barrières de la lutte contre la maladie à coronavirus. Ce qui signifie que même certaines personnes qui observent ces mesures, elles le

font juste lorsqu'elles se retrouvent dans une situation selon laquelle elles sont contraintes à leur observance. Nombreux de ces vendeurs soutiennent que la présence de cette maladie porte à confusion jusqu'à ces jours. Pour eux, ce sont les autorités politico administratives qui ont monté toutes ces stratégies parce qu'elles reçoivent de l'argent auprès de différentes organisations internationales, les entreprises, ainsi que les autres gouvernements. Cela conduit les vendeurs à bafouer ces mesures barrières. Pour ces vendeurs, ces mesures sont soutenues par les autorités seulement pour faire croire aux organisations qui leurs donnent de l'argent qu'il y a exactement la présence de la maladie dans cette entité. Ils ont renforcé leurs positions en disant que les mêmes autorités organisent des manifestations dans lesquelles ces mesures ne sont pas observées, ce qui témoigne selon nos eux, qu'il s'agit d'un simple montage. Celui-ci est un autre motif qui témoigne que les vendeurs perçoivent négativement ces mesures barrières. Dans nos entretiens avec les vendeurs, ils ont renforcé leur position en disant que lorsque le gouvernement recommande l'observance de ces mesures, il n'a résolu aucun problème. Car le plus grand problème selon eux, ce sont les conditions de vie qui sont précaires. Si les autorités souhaitent les protéger, elles doivent s'occuper des questions essentielles comme : la création de l'emploi, la sécurité, etc. certains ont même ajouté que même la famine tue également, d'où le gouvernement est appelé à s'impliquer dans l'amélioration des conditions de vie de sa population. Après la vérification de nos hypothèses sur le terrain, nous les avons confirmées en ces termes : les vendeurs ont une mauvaise perception des mesures barrières recommandées par l'Organisation Mondiale de la Santé en vue de lutter contre la propagation de la maladie à Coronavirus. Ils boudent leur observance. Cela indique qu'ils ont une perception négative vis-à-vis de ces mesures barrières de la lutte contre la maladie à coronavirus.

DISCUSSIONS DES RESULTATS

La confrontation de nos résultats à ceux de nos prédécesseurs est une étape plus importante pour nous. En faisant une comparaison entre nos résultats et ceux de l'Organisation Internationale du Travail (2020, p.18), qui indique que de nombreux travailleurs, en particulier dans les pays en développement, qui travaillent dans l'économie informelle, sont dans l'obligation de travailler, malgré les restrictions de mouvement et d'interaction sociale, car l'alternative serait la famine. Les travailleurs informels peuvent ne pas être en mesure de respecter les précautions prescrites par les autorités sanitaires, telles que l'éloignement physique, le lavage des mains ou l'auto-isolement, ce qui augmente le risque de contamination s'ils ne reçoivent pas un soutien adéquat. Nous parlons également le même langage car nous avons découvert que les vendeurs qui évoluent dans le secteur privé ayant participé à la présente recherche ne respectent les mesures barrières suites également aux conditions de vie qui sont précaires. Ce qui signifie qu'ils sont confrontés aux multiples réalités de la vie sociale qui ne les permettent pas de prendre ces mesures au sérieux. Nous citons par exemple, les conditions socioéconomiques éphémères dans lesquelles ces vendeurs se retrouvent. Pour le Comité de gestion des cas et des contacts de COVID-19 (2021, p.2), la distance sur laquelle pourront se déplacer les aérosols de différentes tailles (moins de 100 mm) varie en fonction de leur diamètre aérodynamique. Les données expérimentales et épidémiologiques disponibles soutiennent une transmission par aérosols à proximité, c'est-à-dire à moins de deux mètres, mais il n'est pas exclu que, dans certains contextes, les aérosols puissent se déplacer à distance. La distance maximale demeure imprécise, mais il est peu probable que ce soit au-delà de quelques mètres. Nous nous rencontrons également avec ce comité dans le sens où nos études portent sur les mesures barrières de la lutte contre la maladie à coronavirus. Notre

souci en menant est de voir la population Lushoise être protégée contre cette maladie qui ravage les populations. Par le fait que ces vendeurs n'observent ces mesures barrières ils sont tragiquement exposés à la contamination. En ce qui concerne Joël Ekofo (2020, p.1), avait découvert que depuis l'enregistrement du premier cas de Covid-19 à Kinshasa, la population pense que la Covid-19 est seulement une affaire à caractère mercantile de laquelle les autorités tirent bénéfice au regard d'importantes ressources mobilisées aussi bien par l'Etat que par les organisations de coopération bilatérale et multilatérale pour lutter contre cette maladie. Nos résultats et ceux de cet auteur vont dans le même sens par le fait que nous avons aussi découvert que nos enquêtés peinent à croire que cette maladie existe effectivement dans leur entité. Les causes principales sont les ratées communicationnelles ou les contradictions qui ont été observées dans la gestion de cette crise sanitaire, ensuite les soupçons de détournement et de mauvaise gestion des ressources rapportés régulièrement dans les médias. Mais le doute a également persisté suite aux déclarations fortement médiatisées faisant état de la marchandisation des cadavres non qui n'ont rien à avoir avec la Covid-19 en échange de 5000\$ pour qu'ils soient comptés parmi les victimes de Covid-19 afin d'en amplifier la gravité aux yeux de la population. Telles sont les déclarations que nous des vendeurs que nous avons interviewé. C'est en ces termes que nous confrontons les résultats de la présente recherche à ceux de nos prédécesseurs.

CONCLUSION

Nous avons entrepris cette recherche à partir de notre constat que nous avons fait sur l'absence du respect des mesures barrières dans le milieu commercial plus précisément au marché central de la commune Kenya. Il s'agit exactement à cet effet, de la perception dont les vendeurs qui évoluent dans le marché cité plus haut ont des mesures barrières de la lutte contre la maladie à coronavirus. Nos objectifs étaient de découvrir en premier lieu, de quelle manière les vendeurs qui œuvrent au marché central de la Kenya perçoivent les mesures barrières édictées par l'Organisation Mondiale de la Santé pour lutter contre la maladie à coronavirus. Et en second lieu, d'identifier ce qu'ils font face à ces mesures barrières. Pour y parvenir, nous sommes servis de deux méthodes suivantes : la méthode d'enquête psychosociale et la méthode descriptive. Elles ont été appuyées par les techniques ci-dessous : le questionnaire, l'entretien ainsi l'observation. Nous avons découvert qu'ils considèrent ces mesures comme : un moyen qui concourt à la diminution des contacts sociaux entre vendeurs et clients ; méthodes mise en place par les autorités de la place pour tracasser la population et la rançonner ; des voies qui pourraient facilement pousser les clients à s'éloigner des vendeurs... Nous avons donc découvert que les vendeurs qui exercent dans le marché central de la commune Kenya ont une mauvaise perception des mesures barrières de la lutte contre la maladie à coronavirus. Ils ne pensent même pas à leur observance suite aux multiples raisons telles que le doute qui persistent sur la présence de la maladie à coronas virus dans la ville de Lubumbashi ; la mauvaise communication sur la maladie à corona virus ; et les conditions de vie qui sont difficiles...Après la vérification de nos hypothèses sur le terrain, nous les avons confirmées. Voilà en gros le bien fondé du présent article scientifique.

BIBLIOGRAPHIE

- Agence Régionale de Santé (2020), Qu'est-ce que le coronavirus Covid-19 ?, ARS Grand Est
- Comité de gestion des cas et des contacts de COVID-19 (2021), Fiche épidémiologique et clinique de la COVID-19, Institut Nationale de santé publique du Québec, Gouvernement du Québec
- Henri Piéron (2005), vocabulaire de la psychologie, 4^{ème} édition Quadrige/PUF, Paris
- Henriette Bloch et Al (2007), Le grand dictionnaire de la psychologie, Paris, Mame imprimeurs
- Joël Ekofo (2020), Les rumeurs à la base du déni de Covid-19 : un obstacle à la lutte contre cette pandémie en République démocratique du Congo, article, Kinshasa
- Kambulu Nshimba (2019), La Psychologie commerciale, ISC, Lubumbashi
- Kambulu Nshimba (2020), Les méthodes de recherche en psychologie, UNILU/FPSE, Lubumbashi
- Unicef (2020), Messages clés et actions pour la prévention et le contrôle de la COVID-19 dans les écoles, World Health Organization
- Organisation Internationale du Travail (2020), Face à une pandémie : Assurer la sécurité et la santé au travail, (LABADMIN/OSH), Genève
- Philippe Brouillard (1977), Système et relation internationale, éd. Genève, mission
- www.italy.iom.int consulté le 13 juin 2021 à 17h30'
